



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

## **Chancre coloré du platane**

Service régional de l'alimentation  
Pôle qualité et protection des végétaux

### **Liste de produits biocides pouvant être utilisés pour la désinfection des sciures, des surfaces, des engins et du matériel de taille**

Date de révision : 6 décembre 2018

AGRI'GERM 1510 N75 (à la dose fongicide de 2,5%)  
ARVO HDL  
BACTIPAL ELV  
BACTERSUP PRO  
DECCOCLEANER  
DESOGERME AGRISEC  
DESOGERME SP végétaux  
DIVOSAN (plusieurs spécialités)  
VIRAGRI PLUS  
VIRKON  
Produits à base d'HYPOCHLORITE DE SODIUM A 2% (eau de Javel)

**Veiller à utiliser les produits avant leur date de péremption  
et à la dose prescrite pour un usage fongicide.**

Liste non exhaustive – Des produits peuvent depuis avoir été interdits. D'autres peuvent être utilisés à condition d'avoir un pouvoir fongicide et d'appartenir au type de produit « TP04 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux » ou « TP02 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides ».

À vérifier sur le site suivant :

<https://simmbad.fr/public/servlet/produitList.html>